

Projet de loi n° 10 Les professionnelles en soins ne se laisseront pas bâillonner

Dans le cadre d'une conférence de presse tenue le 6 février, la présidente de la FIQ, Régine Laurent, et la vice-présidente, Line Larocque, ont réagi à la décision du gouvernement du Québec de suspendre les règles de l'Assemblée nationale pour forcer l'adoption du projet de loi n° 10, bâillonnant ainsi le débat démocratique. « Il n'y a rien, dans ce projet de loi, pour les patient-e-s et pour les professionnelles en soins. C'est un jour triste pour notre réseau de la santé et pour la démocratie québécoise », a alors déclaré la présidente, ajoutant également que « les professionnelles en soins ne se laisseront pas bâillonner, nous allons continuer de nous battre pour des soins sécuritaires et de qualité ».



Une belle victoire au CSSS des Pays-d'en-Haut

Grâce à la persévérance des représentantes du Syndicat des professionnelles en soins des Pays-d'en-Haut et de la conseillère syndicale FIQ, les assistantes du supérieur immédiat (ASI), du Centre d'hébergement des Hauteurs, se voient enfin accorder la juste rémunération liée au chevauchement, comme le prévoit la convention collective. En effet, l'employeur a admis être fautif lorsqu'il appliquait le chevauchement sur 35 heures, alors que dans ce CHSLD, en service 24 heures par jour et 7 jours par semaine, la semaine de travail compte 36,25 heures. Le règlement représente plus de 60 000 \$, répartis entre 14 ASI. Les sommes dues ont été versées un peu avant les Fêtes. Une belle victoire!

Un comité d'accueil pour Philippe Couillard



Source : Radio-Canada

Le 3 février dernier, les casseroles ont fait leur réapparition du côté de Montréal. À l'appel de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, quelques centaines de personnes sont venues accueillir le premier ministre Couillard à son arrivée à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Contrairement à ce qu'entendait le titre de sa conférence, « Ensemble on fait avancer le Québec sur la voie de

la prospérité », les groupes sociaux présents ont tenu à lui rappeler que les mesures d'austérité ne font pas avancer, mais plutôt reculer, le Québec. La FIQ était au rendez-vous!

Participez à l'étude sur les TMS

Du 16 février au 31 mars, la TÉLUQ et l'Université de Montréal, en partenariat avec la FIQ, mèneront une étude sur la prévention des troubles musculosquelettiques. Les professionnelles en soins seront donc invitées à répondre à un sondage en ligne, disponible sur fiqsante.qc.ca et dans ses médias sociaux. La Fédération remercie à l'avance toutes les participantes.



L'ESSENTIEL

Infections nosocomiales : les professionnelles en soins sont-elles prêtes à y faire face?

Ne manquez pas le dernier éditorial du comité Santé et Sécurité du travail de la Fédération, disponible à fiqsante.qc.ca.

Renouvellement de l'entente avec La Personnelle



La FIQ a renouvelé son entente de partenariat avec La Personnelle, assurance auto, habitation et entreprise. Pour les détails, consultez le lapersonnelle.com/fiq.